

GESTION DES NUISANCES ET POLLUTIONS SUR CHANTIER

Définition

Le chantier peut générer plusieurs types de nuisances et pollutions :

- **Acoustiques** : bruit de machines sur site, échanges entre les ouvriers pour communiquer dans un environnement bruyant, livraisons à toute heure
- **Olfactives** : émanations dues à l'utilisation de produits volatils, nuages de poussières
- **Visuelles** : mauvaises gestions des déchets sur site (envol des matériaux, salissures (boues) sur la voie publique)
- **Environnementales** : pollutions du sol, de l'air, des nappes d'eau, dégradation d'îlots naturels, perturbation de l'écosystème local
- **Organisationnelle** : gênes occasionnées par l'occupation des trottoirs par les déchets, l'occupation des places de stationnements par les intervenants sur le chantier, livraisons pouvant provoquer des difficultés de trafic...

Certaines de ces nuisances sont entièrement ou partiellement maîtrisables, mais cela nécessite une implication de tous les intervenants du chantier, et des engagements vis-à-vis de la maîtrise d'ouvrage.

Quels sont les enjeux ?

Enjeu environnemental : réduire la dégradation de la qualité des sols, des eaux, de l'air, du milieu naturel environnant ; réduire les risques de dégradation de la qualité du cadre de vie des riverains pendant le chantier (bruits et poussières)

Enjeu social : limiter les risques sanitaire et assurer la sécurité des intervenants sur le chantier et du voisinage.

Enjeu économique : le tri et la valorisation entraînent une plus-value par la revente des déchets valorisables,

Comment faire ?

Plusieurs actions sont à envisager. Tous les intervenants sur le chantier doivent être engagés dans la démarche.

Cet engagement se concrétise par une « charte » : il peut s'agir d'un document contractuel, associé aux marchés de travaux.

Le maître d'ouvrage :

- Décide du degré d'exigence environnementale donné au projet et au chantier, qui est spécifié dans le programme de l'opération (parfois sous la forme spécifique d'un cahier des charges environnemental),
- Fait réaliser les études préalables au chantier qui ont été identifiées nécessaires en fonction du contexte
- Communique avec les riverains en amont du démarrage et tout au long du chantier,

L'équipe de maîtrise d'œuvre :

- Lors des études de conception, prend en compte les nuisances potentielles générées par les matériaux et tous les autres produits prescrits ou utilisés lors du chantier, ainsi que leurs modes de mise en œuvre et les traduit dans les CCTP (ex. choix d'huiles de décoffrage végétales et biodégradable ; choix de lasure se nettoyant à l'eau ...)
- Elabore la « charte », en fonction du projet (situation, procédés constructifs, résultats d'enquêtes préalable auprès des riverains...) et de ces exigences environnementales ; veille à sa bonne mise en application
- Participe à la mise en place et au suivi de la communication vis-à-vis des riverains,

Les entreprises :

- En adaptant l'organisation du chantier en fonction des engagements de la charte
- En informant et formant le personnel et les autres acteurs,
- En s'organisant entre elles et auprès de leurs équipes respectives pour que les engagements soient respectés (désignation de référents pour le respect de la charte)

Les actions engageantes pour les entreprises, inscrites dans la charte, peuvent relever, pour certaines, d'un simple rappel de la nécessité de respecter les obligations réglementaires.

Pour d'autres, il s'agira de prendre des mesures non imposées par le législateur – la démarche permettant notamment aux entreprises d'anticiper l'évolution réglementaire.

A titre d'exemples, quelques actions sont listées ci-dessous.

Pour les nuisances sonores

- Utilisation d'engins et de matériel respectant a minima la législation sur les niveaux d'émissions sonores ; mesures sonores ponctuelles
- Décalage des horaires afin de regrouper les travaux les plus bruyants, et dans des créneaux respectueux du voisinage
- Organisation des circulations de camions pour éviter au maximum les manœuvres bruyantes

Pour la pollution de l'air

- Interdiction stricte de brûlages
- Réalisation de voies de circulation en tout venant ou gravillons
- Humidification des sols par temps sec et venteux (tout en veillant à la consommation raisonnée d'eau)
- Nettoyage des voeries et abords du chantier
- Bâchage des bennes
- Sciage ou découpage avec de l'outillage adapté, en locaux protégés du vent avec aspiration des poussières ...
- Ventilation naturelle des locaux où sont utilisés des produits réputés nocifs pour la santé (solvants...)

Pour la pollution des sols

- Organisation du stockage des produits polluants en espace protégé du vent et des intempéries
- Organisation du stockage des liquides polluants sur une capacité de rétention étanche,
- Organisation du transvasement des produits sur zone étanche
- mise en place d'aires de lavage des engins et des outils qui permettent de faire décanter les eaux avant de les rejeter dans le réseau
- Collecte et contrôle des effluents,

Intérêts et apports de la démarche

- Préservation de la santé et de la sécurité des intervenants sur le chantier et du voisinage ;
- Respect du voisinage et action préventive sur les risques de conflits avec les riverains ;
- Amélioration des conditions de travail sur chantier, et de la qualité des interventions ;
- Sauvegarde de l'environnement en général et moindres perturbations écologiques sur les lieux du chantier ;
- Economies financières ;
- Anticipation sur les évolutions réglementaires.

Limites et points de sensibilité

- Des produits à faible impact environnemental pouvant être plus coûteux, et moins nombreux sur le marché ;
- Démarche nécessitant parfois des investissements (engins et machines) ;
- Démarche « innovante » eu égard à certaines pratiques habituelles sur chantier ;
- Nécessité d'adapter le discours et les outils d'information et de formation aux différents types d'intervenants.





Pour aller plus loin...

http://www.bruit.fr/diaporamas/boulogne_2006_bruits_chantiers.htm

Actes du colloque « Grands et petits chantiers : comment gérer les nuisances sonores »

<http://www.chantiervert.fr/>

Retours d'expériences en PACA

<http://www.oppbtp.fr>

Les fiches techniques sur la prévention des risques liés aux produits utilisés sur les chantiers

<http://www.inrs.fr>

Dossiers et fiches concernant les métiers du bâtiment

Fiches toxicologiques